



Section Gymnastique

AVENIR DE RENNES

Saison 2020 – 2021

Section TOOBABY

NOM : Prénom :

Masculin Féminin

Date de naissance : / / Age :

Adresse :

Code postal : Ville :

Coordonnées des parents ou responsables légaux :

Téléphone Responsable 1 : / / / / père / mère / autre (rayer la mention inutile)

Téléphone Responsable 2 : / / / / père / mère / autre (rayer la mention inutile)

Pour faciliter la transmission d'informations, votre e-mail : @

Personne à prévenir en cas d'urgence : (si différent ci-dessus)

Mr / Mme

Adresse :

Coordonnées téléphoniques : / / / /

Dans le cadre de la recherche de partenaires :

Profession parent 1 :

Entreprise :

Profession parent 2 :

Entreprise :

• **Allergies** : Oui Non Si Oui, lesquelles :

• Autorisation du droit à l'image

Je soussigné(e) M ou Mme autorise / n'autorise pas (rayer la mention inutile) le club à diffuser des photos de mon enfant ou de moi-même dans le cadre de l'association (sur le site internet ou autres type de médias).

• Responsabilité

Je soussigné, Responsable légal autorise mon enfant à participer aux activités prévues dans le cadre de l'association et décharge l'Avenir de Rennes de toute responsabilité pour tout incident ou accident du fait du mineur lui-même.

Fait à Signature précédée de la mention « lu et approuvée »

Le / /

Cadre réservé à l'administration

Mode(s) de paiement :

CHEQUE ESPECES CARTE SORTIR Chq ANCV COUPON SPORT

Date chq :

Dossier :

Cotisation Assurance

Questionnaire de santé

Certificat Médical : date / /

1 Photo

Règlement :

60 € / Trimestre

165 € / Année complète

Autres

REGLEMENT INTERIEUR

L'Avenir de Rennes a pour vocation l'enseignement de la pratique de la Gymnastique.
Cette pratique s'exerce à la F.S.C.F. ou à la F.F.G.

➤ L'association se réserve le droit de refuser toute inscription dès lors que l'effectif serait complet, ou d'annuler un cours en cas d'inscriptions insuffisantes.

➤ **Horaires** : Les horaires sont fixés en début de saison. La responsabilité du club s'exerce uniquement du début de l'entraînement à cinq minutes après la fin. Merci de respecter les horaires établis, tant pour le début que pour la fin de l'entraînement. Assurez-vous de la présence du cadre avant de laisser votre enfant à la salle.

L'inscription au club engage vos enfants à venir régulièrement aux entraînements et à prévenir de leur absence en cas d'empêchement.

➤ **Utilisation des locaux** : L'accès aux vestiaires est réservé uniquement aux gymnastes, exclusivement aux heures d'entraînement. Il est interdit de fumer dans la salle ainsi qu'aux entrées de la salle. Toute dégradation des locaux ou du matériel sera à la charge des parents et pourrait en outre entraîner l'exclusion du club.

➤ **Respect des entraîneurs** : toute conduite irrespectueuse envers le cadre ou les autres gymnastes pourrait entraîner l'exclusion du club.

➤ Le club décline toute responsabilité en cas de **vols d'objets** : bijoux, téléphone, etc.

➤ **Compétitions** : Les déplacements pour les compétitions sont sous la responsabilité des parents. Les gymnastes sont prévenus en début d'année s'ils participent à plusieurs compétitions.

◆ Prenez bonne note des dates.

◆ Afin de ne pas pénaliser l'équipe, et d'éviter une amende au club pour forfait, les gymnastes devront honorer les engagements qu'ils ont acceptés.

L'adhésion au club implique l'acceptation de ce règlement interne.

Signature précédée de la mention « lu et approuvée »

Fait à

Le/...../.....